

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN

Les membres du Conseil Syndical se sont réunis le 3 mars 2026 à 09h00 à Le Pouzin, siège du SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN, régulièrement convoqués par le Président M. Jérôme BERNARD en date du 24 février 2026.

Présent(e)s : BERNARD Jérôme, BOUCHARDON Mickaël, BOURJAT Laëtitia, BSERENI Stella, MASSOLA Christian, PETITJEAN Gilbert, RAMERINI Danielle, SCHERER Antoinette, TOURVIELHE Max.

Absent(e)s : AUDIGIER Agnès, BARRY François, BECHERAS Philippe, BERGERON Solange, BIENNIER André, BOUSCHON Max, BRUN Claude, CARRIER Martine, CAVROY Antoine, CHAUMONT Jean-Luc, FERLAY Aurélien, FOUTRY Jean-Marie, FRANCOIS Patrick GAUTHIER Patrick, GRIFFE Gérard, LAMBERT Jean-Michel, LARUE Fabrice, LEBRAT Jérôme, MAISONNAT Pierre, MAUDUIT Jean-Yvon, MAZET Grégory, MOULIN Gilbert, MONTBLANC Christophe, NAJI Driss, REYNAUD Christelle, ROBERTON Gérard, SAIGNE Patrick, SANCHEZ Josiane, VILLARD Benoît.

Excusé(e)s : SENECLAUZE Bruno

Pouvoirs :

Assistaient en tant qu'invités : Odile DOUZET, Frédéric JACOUTON

Nombre de membres en exercice : 40
Nombre de membres présents : 9
Nombre de suffrages exprimés :

- Pour : 9
- Contre : 0
- Abstention : 0

Secrétaire de séance : Mickaël BOUCHARDON

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2026

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2312-1, L3312-1 et L5211-36 ;

Vu que le Conseil syndical du 24 février 2026 initialement convoqué le 17 février 2026 n'a pas atteint le quorum requis ;

Le Rapport d'Orientation Budgétaire constitue une opportunité de présenter les orientations de l'année à venir, et de rappeler la ligne de conduite et les objectifs de long terme de la collectivité.

Ainsi le présent rapport d'orientation budgétaire a deux objectifs :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN

- Vérifier ce qui a été réalisé,
- Constaté que les engagements sont tenus et se poursuivent,

La volonté de transparence du Syndicat Mixte Numérian sur sa gestion constitue ainsi le cadre du rapport d'orientation budgétaire en annexe de la présente délibération cotée annexe 7 : Rapport pour le débat d'orientation budgétaire de 2025.

Présentation et lecture du rapport d'orientation budgétaire pour le Syndicat Mixte et la régie autonome de Numérian. Celui-ci contient les éléments de contexte, la situation comptable à ce jour, le budget en sa section de fonctionnement et le budget en sa section d'investissement, les éléments de la dette, ceux relatifs aux restes à réaliser et au besoin de financement, les provisions et les projections financières pour 2026.

Après l'exposé de M. Jérôme BERNARD, Président,
Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré :

- **PREND** acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire sur la base du rapport d'orientation budgétaire.
- **AUTORISE** le Président à élaborer et présenter, sur la base du rapport d'orientation budgétaire, le Compte Financier Unique pour l'exercice 2026.

Fait et délibéré à Le Pouzin, le 3 mars 2026,

Le Président,



Jérôme BERNARD